

REUNION BE VISIO MARDI 11 JANVIER 2022

Membres Présent(s)	CORDIER Yves, DESMET Joëlle, DE JAEGHERE Laurence, DUPONT Anne-Charlotte, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LEGRAND Christophe, MENTRE Loic, SAEZ Eric, SERRANO Didier
Invité(s) à titre consultatif	BORDELOT Pierre, FRITSCH Guillaume, LEROY Jacques, MAZE Benjamin, SAINT-JEAN Bernard, SOUIOUNOV Sabina, ZIMMER Stéphane
Absent(s) excusé(s)	

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont le Président et au moins le Secrétaire Général ou la Trésorière Générale, le Président Cédric GOSSE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

- | | |
|---|----------|
| 1. Appel décision de la CNS - mutation LES TRITONS MELDOIS | 1 |
| 2. Appel décision de la CNS - mutation SARDINES TRIATHLON | 2 |
| 3. Réglementation des Épreuves Nationales | 2 |
| 4. Modification du calendrier des épreuves nationales | 4 |
| 5. Présentation des modalités de sélection en Equipe de France | 5 |

1. Appel décision de la CNS - mutation LES TRITONS MELDOIS

Le 4 novembre 2021, le club des TRITONS MELDOIS a saisi la Commission Nationale Sportive (CNS) afin de solliciter une exonération des droits de mutation d'un montant de 300€ pour la mutation d'Ann SCHOOT UITERKAMP en provenance du club de CAMBRAI TRIATHLON.

Le club demandeur motive cette requête par la non-participation de l'athlète lors du Grand Prix en 2021, ainsi que par l'arrêt de la participation du club de CAMBRAI TRIATHLON à ce championnat.

Le 13 décembre 2021, en application de la Réglementation sportive 2021, la CNS a décidé de répondre défavorablement à cette demande et, par conséquent, de conditionner ce transfert au règlement des droits de mutation.

Le 17 décembre 2021, le club des TRITONS MELDOIS a saisi le BE pour former un appel de la décision de la CNS du 13 décembre 2021.

Lors de l'examen de cette saisine, le BE observe que ces droits de mutation sont liés au statut de l'athlète en question, et que la règle des droits de mutation définie par la Réglementation sportive doit s'appliquer à tous les clubs sans exception.

Le BE a confirmé la décision de la CNS à l'unanimité (Christophe Legrand n'a pas pris part au vote).

2. Appel décision de la CNS - mutation SARDINES TRIATHLON

Le 25 novembre 2021, le club des Sardines a saisi la CNS afin de solliciter une exonération des droits de formation d'un montant de 2 000 € revenant au club de Saint-Raphaël où pratiquait l'athlète Rémi FERNANDEZ.

Le club demandeur motive cette requête par le fait que le changement de club est la conséquence du déménagement de l'athlète pour des raisons de formation universitaire.

Le 13 décembre 2021, après consultation du club de Saint-Raphaël, la CNS a décidé de répondre défavorablement à cette demande et, par conséquent, de ne pas exonérer le club demandeur des droits de formation.

Le 17 décembre 2021, le club des Sardines a formé un appel devant le BE de la décision de la CNS du 13 décembre 2021.

Afin de trouver une solution équitable pour l'ensemble des acteurs concernés par la demande, le BE missionne un de ses membres (Christophe LEGRAND) pour prendre attache avec ces derniers, évaluer les différentes solutions envisageables et, le cas échéant, permettre au BE de se prononcer en toute connaissance de cause lors d'une prochaine réunion.

3. Réglementation des Épreuves Nationales

Le BE s'est prononcé sur les propositions de modifications de la Réglementation des Épreuves Nationales formulées par la Commission Nationale Sportive :

Thématique	Modification (synthèse)	Décision du BE
1.5 Réclamation, contestation, demande de dérogation	Suppression de la possibilité de faire une réclamation par lettre recommandée avec AR (saisine électronique uniquement)	adoptée à l'unanimité
2. Les Championnats de France 2.1 Liste des épreuves	Suppression du titre Champion de France groupe d'âge 18-19 sur un championnat de France individuel de triathlon & duathlon	adoptée à l'unanimité

	(existence d'un titre junior accessible sur qualification sur les épreuves jeunes)	
2. Les Championnats de France 2.1 Liste des épreuves	Suppression du titre Champion de France par groupe d'âge sur le championnat de France de bike & Run et remplacement par un titre Master	adoptée à l'unanimité
2.2 Règles communes à toutes les Épreuves Nationales : 2.2.2 Circulation sur les parcours	Ajout d'une pénalité financière pour un athlète circulant sur le parcours d'une épreuve en cours	rejetée à l'unanimité
2.7 Championnats de France des Raids Adultes	Ajout d'une précision concernant la prise de licences pour les manches qualificatives + notion sur les manches des territoires ultra-marins	adoptée à l'unanimité
2.10 Championnat de France des Jeunes des Ligues Régionales de Triathlon	Changement du format de course et de l'ordre des relais pour correspondre aux règles internationales	adoptée à l'unanimité
2.11 Championnat de France des Clubs de Relais Mixte de Triathlon	Ajout de la nation d'athlète de nationalité française + précision sur la modification d'une équipe avant le départ + changement de l'ordre des relais	adoptée à l'unanimité
2.12 Championnats de France des Clubs de Triathlon et Duathlon 2.12.1 Tableau récapitulatif d'accès et de fonctionnement des D1, D2, D3	Modification du nombre de tours pour la règle du doublé éliminé (triathlon et duathlon)	<u>Proposition d'orientation</u> : 1 tour pour la D1 femme 2 tours pour la D2/D3 femme renvoi à la CNS
2.12.3.1 Conditions de participation	Modification et précision sur la règle d'identification des Athlètes	adoptée à l'unanimité
2.12.4 Liste des pénalités	Modification des pénalités pour l'inscription d'une équipe incomplète	rejetée à l'unanimité
2.12.4 Liste des pénalités	Modification des modalités de notification au club concerné par une pénalité financière (courrier électronique uniquement)	adoptée à l'unanimité

2.12.4 Liste des pénalités	Majoration de la pénalité pour forfait dans le cas d'un second forfait dans la même saison	<p><u>Proposition d'orientation :</u> → <i>Pour le triathlon</i> : : maintien de la pénalité financière de 1000 € pour le premier forfait et de 2000€ en cas de 2ème forfait, mais suppression de la pénalité complémentaire de 5 points</p> <p>→ <i>Pour le duathlon</i> : maintien de la pénalité financière de 1000 € pour le premier forfait, mais rétrogradation en fin de saison en cas de 2ème forfait (sans pouvoir percevoir de grille de prix).</p> <p style="text-align: center;">renvoi à la CNS</p>
2.12 Championnats de France des Clubs de Triathlon et Duathlon 2.12.1 Tableau récapitulatif d'accès et de fonctionnement des D1, D2, D3	Mise à jour de la répartition des points sur une étape en fonction du nombre de clubs par division	adoptée à l'unanimité
2.12.6 Règles de montée / descente de division	Mise à jour des règles de montées/descentes afin de rétablir une situation normale à 16 clubs	adoptée à l'unanimité

4. Modification du calendrier des épreuves nationales

Dernièrement, World Triathlon a annoncé que la date du Championnat du monde de Cross-Triathlon avait été décalée au 08 juin 2022, en Roumanie. Cette modification implique des difficultés supplémentaires pour l'organisation du Championnat de France. D'une part car certains intervenants seront engagés sur le championnat du monde et d'autre part car les meilleurs athlètes français ne doubleront pas leur participation sur le Championnat du Monde et sur le Championnat de France.

En raison des contraintes locales, l'organisation nous propose de décaler la date du Championnat de France de Cross Triathlon individuel **au 26 juin 2022**.

Le BE a confirmé cette modification à l'unanimité.

5. Présentation des modalités de sélection en Equipe de France

Benjamin MAZE, Directeur Technique National (DTN), présente de manière générale les modalités de sélection en Equipe de France. Une présentation plus détaillée sera réalisée à l'occasion d'un prochain Bureau Exécutif.

Le DTN alerte le Bureau Exécutif sur les conflits de calendriers concernant certains championnats internationaux et certaines épreuves nationales. Des confrontations de date directes (même week-end) ou indirectes (week-end proche), sont identifiées :

- Le championnat du Monde de duathlon avec une étape du grand prix de première division de duathlon,
- Le championnat d'Europe de duathlon avec une étape du grand prix de première division de duathlon,
- Le championnat de France jeunes de triathlon et les championnats d'Europe et du Monde juniors de triathlon.

Le Président GOSSE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Cédric GOSSE
Président

Didier SERRANO
Secrétaire Général